

Michel PAJON
Député de Seine-Saint-Denis
Maire de Noisy-le-Grand

Noisy-le-Grand, le 11 décembre 2014

Nos Réf. : MP/MV/549

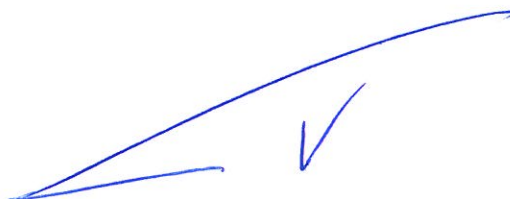
Monsieur Safah,

Par courriel en date du 08 décembre 2014, vous avez souhaité appeler mon attention sur la sortie annoncée du réseau d'éducation prioritaire (REP) du collège Honoré de Balzac de Neuilly-sur-Marne.

Cet établissement qui accueille plus de sept cent élèves, dont un grand nombre issu de la cité des Fauvettes, verra ses moyens considérablement réduits s'il sort définitivement du dispositif REP. Cette décision est totalement incompréhensible au regard des défis qui sont les vôtres pour permettre la réussite de tous les élèves de cet établissement.

J'ai donc décidé d'intervenir auprès de madame la ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche afin de lui demander de réexaminer sa décision sur ce dossier. Vous trouverez en pièce jointe une copie du courrier que je lui ai adressé.

Je vous prie de croire, monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.



Michel PAJON